

Journée internationale des droits de l'enfant : en France aussi, des droits bafoués...



Journée internationale des droits de l'enfant : en France aussi, des droits bafoués...

Le 20 novembre 1989, les Nations Unies adoptaient à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'Enfant : les droits de chaque enfant du monde étaient désormais reconnus par un traité international, ratifié par 197 Etats.

Depuis, le 20 novembre a été déclaré journée internationale des droits de l'enfant.

La Convention comporte 54 articles qui mettent en avant **quatre principes fondamentaux** concernant les enfants :

- la non-discrimination,
- l'intérêt supérieur de l'enfant,
- le droit de vivre, survivre et se développer,
- le respect des opinions de l'enfant.



Le lundi 20 novembre 2023 marque le 34ème anniversaire de la signature de la Convention.

Pourtant, des millions d'enfants n'ont pas accès à ces droits élémentaires et doivent lutter pour les faire respecter.

Contrairement aux idées reçues, beaucoup des droits de l'enfant sont bafoués en France.

Quelques chiffres édifiants :

En 2023, près de 2 000 enfants vivent dans la rue, dont 480 ont moins de trois ans, un nombre sous-évalué.

Le nombre d'enfants à la rue a même augmenté de 20 % en 2023.

Plusieurs milliers d'enfants ne sont pas scolarisés.

23% des enfants en situation de handicap n'ont pas accès à la scolarisation

Chaque année le suicide est responsable de la mort de plus de 400 adolescents en France, ce qui en fait la 2e cause de mortalité pour cette tranche d'âge.

L'adolescence constitue également l'âge de la vie pour lequel les tentatives de suicide sont les plus fréquentes

En France, selon les estimations de la Civise (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), un mineur est agressé sexuellement toutes les trois minutes, et un enfant meurt tous les cinq jours à la suite de violences dans son environnement familial.

De nombreuses associations oeuvrent pour le respect des droits de l'enfant.

L'une des plus connues est l'UNICEF : <https://www.unicef.fr/actions-humanitaires/europe-asie-centrale/france/journee-internationale-des-droits-de-lenfant/>

Dans le Gers, Amnesty International organise une après-midi festive en famille pour aborder les droits de l'enfant

samedi 25 novembre de 14 h 30 à 18 h

à La Petite Pierre à Jegun